



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PAYS : LAOS

Ville: Vientiane

Nom de l'établissement: lycée français Josué-Hoffet

OBJET : approbation des comptes rendus des CHS du 14 janvier et 25 février 2016

ACTE N° 2016-03-17-13 /2016

Les comptes rendus des CHS ont été envoyés dans les délais aux membres du conseil d'établissement.

Le Conseil d'établissement dans la séance du 17 mars 2016

- Vu (D.2002-22 du 4/01/2002; C 1946 du 30/06/2008; etc....),
- Vu les conclusions du Conseil d'école et/ou du Conseil du second degré,
- Vu la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant,
- Considérant que 14 membres étaient présents sur les 15 composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après avoir débattu s'est prononcé par vote,
- Le résultat du vote est le suivant :**

Nombre de membres : 14 votants
Suffrages exprimés : 11 pour 0 contre
Abstentions : 3

Avis favorable

~~Avis défavorable~~

Date: 17 mars 2016

**Le président du conseil d'établissement,
Sébastien Mathey
Proviseur**

Signature :